

Image not found or type unknown



mon collègue est absent, seule sur le lieu de travail

Par rieu, le **29/10/2009** à **11:53**

bonjour,

Je fais appel à vous car, un samedi matin en me rendant sur mon poste de travail mon collègue était absent, donc je suis repartie au bout de 45 min car je n'ai pas le droit de travailler seule, je voudrais savoir si le code du travail mentionne que l'acte de présence ou le déplacement sur mon lieu de travail doivent être rénumérés.

merci de votre réponse CVordialement MII RIEU